

RÉSUMÉ DU VOLUME

Les rites du jour de la «sage-femme», par G. A. Mégas (pp. 3-27)

Il s'agit des rites pratiqués par les femmes mariées de certains villages de la Macédoine centrale où sont installés des Grecs réfugiés de la Roumélie orientale (Thrace du nord-est). L'auteur a recueilli sur place les renseignements sur cette fête féminine (nommée ainsi parce que la sage-femme du village en est le personnage central) et il les décrit dans l'ordre de leur déroulement. La fête est célébrée le 8 Janvier de chaque année (le lendemain de la fête de l'Épiphanie). Dans la matinée de ce jour chaque femme mariée va chez la sage-femme du village en emportant avec elle un morceau de savon, une serviette, un mouchoir (objets indispensables à l'exercice du métier de la sage-femme). A son arrivée, elle verse de l'eau sur les mains de la sage-femme, qui les lave avec le savon apporté, et les essuie avec la serviette offerte; après quoi ces objets lui reviennent comme cadeaux d'hommage. Ce rite est répété à l'arrivée de toutes les autres femmes.

La réunion achevée, les femmes font asseoir la sage-femme sur une sorte de trône et commencent à la parer comme une fausse reine: fleurs dorées ou faux sequins en guise de couronne, tresses d'ognons, ou d'aulx, ou de figues, en guise de collier. Après quoi deux vieilles femmes, se tenant derrière une porte à demi ouverte, présentent à chaque assistante qui passe par la porte les symboles apocryphes de la fête: les simulacres du membre viril et de l'organe féminin, séparés ou entrelacés. La personne qui passe doit embrasser ces symboles de la fécondité humaine (c'est là le sens et le but de la fête) et, ensuite, prendre place autour d'une table préparée pour le festin. On mange, on boit, on s'enivre. On commence à chanter et à danser en échangeant des vers ou des propos obscènes; tout le cortège se met, dans cet état, à parcourir les rues du village et se rend à la place publique, où la danse recommence. Entre temps les hommes du village doivent rester enfermés chez eux. Le contrevenant est pris et obligé d'offrir du vin pour être libéré; si quelqu'un s'y refuse, il est immédiatement dépouillé de ses vêtements. Tard, dans l'après-midi, un cortège est organisé. La sage-femme, montée sur un chariot, et accompagnée de toute sa suite, est conduite jusqu'à la fontaine publique, et arrosée abondamment. La fête est terminée.

L'auteur fait remarquer que les mêmes symboles phalliques et les mêmes propos obscènes sont en usage chez les villageois Grecs originaires de la même région de Thrace au cours du second jour du mariage et le premier Mai. Il procède ensuite à une étude comparative de ces rites avec les rites similaires ou analogues pratiqués en Europe moderne (en Allemagne, par ex., et au Danemark) et, surtout, dans la Grèce antique. Le troisième jour de la fête des Thesmophories, par exemple, dédié à la fécondité féminine (d'où son nom : *Καλλιγένεια*), comportait sans doute des rites analogues. On sait d'autre part que les rites pratiqués au cours de la fête athénienne d' Ἄλφια présentaient une ressemblance étonnante dans leurs détails avec les rites modernes pratiqués par les femmes grecques de la Roumélie orientale (ainsi que par les paysannes bulgares de la même région à l'imitation de leurs voisines grecques), où il y a eu, ne l'oublions pas, des colonies grecques anciennes (Apollonie, Mésembrie, Anchiale) avec une population grecque florissante jusqu'à nos jours (1923). Par conséquent, conclut l'auteur, la fête moderne de la «sage-femme» ne constitue pas simplement un phénomène folklorique qui aiderait à comprendre les fêtes des Thesmophories et des Ἄλφια, mais une véritable survivance de ces fêtes antiques.

Les coutumes du peuple grec concernant le manque d'héritiers, par D. A. Pétropoulos (pp. 28-44)

Dans cette étude l'auteur traite des coutumes du divorce en raison du manque d'enfants, ainsi que de l'usage de prendre une seconde épouse en cas de stérilité de la première. Les deux femmes, appelées *σύγγριες* ou *συγκόμισσες*, vivent dans la même maison, la première jouant le rôle de belle-mère et ayant le soin des enfants nés du second mariage.

On trouve ces coutumes dans certaines régions de la Grèce moderne, Magne, Arcadie, Épire du Nord et Crète, où l'auteur lui-même a pu en obtenir des attestations pendant une récente enquête folklorique. L'existence de coutumes analogues est attestée dans d'autres pays (Corse, Caucase, Afrique orientale, pays slaves) et surtout chez des populations où la famille est basée sur une organisation patriarcale et monogamique de la société.

Après un bref aperçu historique de ces coutumes en Grèce, l'auteur signale leur différenciation à travers les siècles, suivant les croyances religieuses, les idées politiques, ainsi que la conjoncture sociale et économique.

Ainsi, à Athènes, on trouve pour l'antiquité des documents prouvant la possibilité de prendre une seconde femme en cas de stérilité de la première, et la dissolution du mariage, en raison du manque d'enfants dû à une insuffisance sexuelle de l'homme. Au contraire, à Sparte, par suite des conceptions spartiates sur l'accroissement et l'amélioration de la race, ainsi que sur la liberté des femmes, le divorce et le second mariage pour cette cause n'étaient pas nécessaires. A l'époque byzantine on retrouve ces anciennes coutumes, qui ont évolué en raison du changement des conditions sociales et on les rencontre encore presque intactes dans la Grèce moderne.

Il est particulièrement remarquable, selon l'auteur, que la coutume qu'on trouve en Grèce moderne, de vivre avec une seconde femme en cas de stérilité de la première, diffère essentiellement du concubinage connu depuis les temps très anciens.

Les chansons populaires «de la tourterelle affligée», par D. B. Oeconomides (pp. 45-56)

L'auteur étudie certaines chansons populaires ou chants funèbres (mirologues) dans lesquels une tourterelle ou un autre oiseau se lamente et se fait martyriser à la suite de la mort de son bien-aimé, ou de son enfant, ou de son frère. Évidemment il s'agit de chansons de sens symbolique, dont le motif se retrouve, d'après l'auteur, non seulement dans deux «rimes» savantes de Constantinople, mais encore dans des textes byzantins, comme le «Physiologue», le «Poulologue», d'autres encore. L'examen comparatif de ces textes conduit l'auteur à conclure que la première source est le texte du «Physiologue».

Contribution à l'étude des poids et mesures chez le peuple grec, par D. A. Pétropoulos (pp. 57-101)

Il est question ici des mesures employées par le peuple grec et surtout par la classe paysanne. Dans l'étude de ces mesures l'auteur établit le classement suivant : A. *Mesures de longueur* ; B. *Mesures de capacité*, distinguées en mesures d'un emploi général, mesures d'un emploi localement limité, mesures spécialement utilisées pour peser les olives et l'huile, et mesures des liquides ; par surcroît, un petit chapitre concernant les appareils à peser est annexé à cette catégorie de mesures ; C. *Mesures de surface*. Dans cette catégorie sont classées également les mesures désignant la surface d'une

terre d'après le temps de travail exigé par la culture. Dans un quatrième chapitre l'auteur expose un certain nombre de mesures approximatives, désignées par des mots et des phrases qu'il classe selon les domaines auxquels ils sont empruntés.

En examinant les mesures et les unités métriques employées dans la Grèce moderne, il essaie de remonter, autant que possible, jusqu'à leur origine, sans rechercher pourtant leur valeur au cours des différentes époques de leur longue histoire.

Finalement il aboutit aux conclusions suivantes : parmi les cent-cinquante termes métriques examinés dans cette étude, soixante-dix sont désignés par des mots provenant du grec ancien ; quelques-uns de ces mots se trouvent déjà employés dans la Grèce antique avec un sens métrique, tandis que les autres n'ont pris ce sens que plus tard.

Presque quarante termes sont d'origine grecque ou latine, et désignent, depuis l'époque gréco-romaine et byzantine jusqu'à nos jours, des mesures pratiquement employées dans la vie quotidienne ; à peu près vingt-cinq autres sont désignés par des mots empruntés aux langues modernes et surtout à l'italien et au turc. Enfin l'origine d'un petit nombre de ces termes reste encore incertaine. Il est à noter que la plupart des termes métriques provenant du grec ancien désignent des mesures approximatives ; au contraire, la plupart des termes datant de l'époque gréco-romaine et byzantine désignent de nos jours des mesures précises. Les termes désignés par des mots empruntés aux langues modernes concernent des mesures d'un emploi limité à certaines provinces.

Les coutumes relatives à la naissance, au baptême, au mariage selon les sources hagiographiques byzantines, par G. Spyridakis (pp. 102-147)

Les coutumes relatives à la naissance, au baptême et au mariage traitées dans cette étude sont tirées des textes hagiographiques byzantins. Dans le 1er chapitre l'auteur traite des conceptions du peuple sur la place occupée dans la société par des personnes privées d'enfants, et il examine le désir des hommes d'avoir des enfants et surtout des garçons, ainsi que les moyens employés pour s'assurer leur procréation (pratiques magiques, bénédiction de l'Église etc.). L'auteur expose ensuite les usages relatifs à l'accouchement, c'est-à-dire les moyens employés pour faciliter l'accouchement et les pratiques en

usage pendant quarante jours après l'accouchement. C'est à la fin de ce chapitre qu'il expose également les coutumes concernant le baptême.

Dans le deuxième chapitre il étudie les conceptions religieuses sur le but du mariage, la place de la femme et de l'homme dans la société avant leur mariage, les coutumes concernant les fiançailles et l'âge des jeunes mariés. Il expose ensuite les coutumes relatives à la cérémonie du mariage (préparation des jeunes mariés, cortège nuptial, couronnement, communion du sel par les jeunes mariés comme symbole d'attachement et de vie pacifique, pratiques symboliques avant et après l'entrée des jeunes mariés dans leur maison, banquet nuptial).

En étudiant ces coutumes l'auteur les compare aux coutumes analogues rencontrées chez les Grecs anciens ; il les compare aussi aux coutumes juives qui, avec le temps, sont entrées dans la vie byzantine par l'intermédiaire de l'Église.

«Lorsque Acritas labourait». Etude musicale par Sp. Péristeris (pp. 148-158)

L'auteur, suivant le système de transcription des chansons adopté par les Archives folkloriques de l'Académie d'Athènes, publie une chanson acritique de Pont: «Lorsque Acritas labourait», qui se chante accompagnée de la lyra, et qui a été enregistrée par un appareil phonétique «Telefunken». Il étudie ensuite la mélodie de cette chanson et en la comparant aux mélodies analogues de la musique byzantine, il relève des traits communs : Les gammes caractéristiques, identiques à celles du 4^e ton de la musique byzantine ; les intervalles de la mélodie qui sont aussi absolument identiques aux intervalles des mélodies byzantines et diffèrent essentiellement de ceux de la musique occidentale ; le style et la façon de placer la voix (vocalises, le caractère ininterrompu de l'émission des sons musicaux, c'est-à-dire le legato absolu etc.) ; la technique de la mélodie (rôle des sons dominants, cadences des phrases musicales, utilisation des intervalles conjoints ou disjoints, attraction des certains degrés de la gamme).